

COMITE REGIONAL DE SCRABBLE LANGUEDOC-ROUSSILLON

=====

Montpellier le 24 JUIN 1985.

Cher(e) Président(e),

Veillez trouver ci-joint un exemplaire des
procès verbaux :

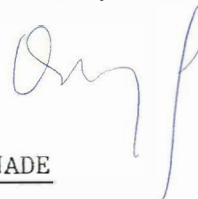
- de l'Assemblée Générale
- du Conseil d'Administration

de notre Comité, qui se sont déroulés le 16 JUIN dernier.

Nous vous laissons le soin d'assurer la diffusion du
contenu de ces procès verbaux auprès des membres de votre Club
concernés.

Avec mes amitiés scrabblesques.

La Présidente,



O. BERNADE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIIN 1985.

Participants :

Tous les clubs sont représentés, pour la plupart par plusieurs membres, sauf ceux de :

Lattes (Jean POMME, excusé)
Pézénas
Saint Hippolyte du Fort
Vauvert.

Président de séance : O. BERNADE, en l'absence de J. LEVY, Président intérimaire, empêché.

ORDRE DU JOUR

- I - Rapport d'activité.
Rapport de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Scrabble.
Rapport financier.
- II - Débats.
- III - Elections pour le nouveau Conseil.
- IV - Questions diverses.

-oOo-

.../...

I - RAPPORT D'ACTIVITE

O. BERNADE rappelle que le bureau intérimaire,
composé de : J. LEVY, Président
O. BERNADE, secrétaire
P. VIGROUX, trésorier

a pris ses fonctions le 17 FEVRIER 1985, à la suite de la démission du bureau présidé par R. CARIMOND. Elle précise que J. LEVY a accepté d'assurer l'intérim de la Présidence, par seul souci de permettre le bon fonctionnement du Comité pour l'année en cours. Il a tenu à ce que cette situation prenne fin dès que possible, ce qui explique la date de l'Assemblée Générale.

O. BERNADE excuse l'absence de J. LEVY et précise qu'il ne brigue aucun mandat pour l'exercice à venir.

Le bureau a eu pour fonction essentielle de mener à bien le déroulement des compétitions engagées :

Interclubs
Finale régionale.

Par ailleurs, dès sa prise de fonction le bureau a procédé à certains équipements indispensables :

Matériel de secrétariat : calculatrice
pèse lettres
agrafeuse

Constitution d'un stock important de toutes catégories d'imprimés.

RAPPORT de l'ASSEMBLEE GENERALE DE VICHY

N. VIGROUX, qui y a assisté, en évoque les grands points :

- L'orientation de la politique de la Fédération s'ordonne autour de deux axes :
 - . développer au maximum le scrabble scolaire
 - . développer l'informatique.
- Le nombre de scrabbleurs est en augmentation
 - + 16 % de clubs
 - + 19,4 % d'affiliés
- Sur le plan financier :
 - . le budget est en déficit de 2,5 %
(certaines compétitions étant déficitaires)
 - . une commission aux comptes a été mise en place, sous la responsabilité de P. VIEILLY.

- . Les cotisations pour l'année à venir seront de :
 - 90 F pour les séniors
 - 70 F pour les vermeils
 - 30 F pour les juniors

L'excédent de recettes ainsi procuré sera affecté au budget du scrabble scolaire qui va augmenter.

Scrabblerama

Le gestion est assurée par la Fédération, mais le Comité de rédaction est indépendant de la Fédération.

Les compétitions

- La journée du scrabble est à développer au maximum. Elle doit rester une journée d'appel à de nouveaux joueurs.
- Le Championnat de France nouvelle formule est un succès, puisque 15 à 20 % des participants sont des joueurs de scrabble non classés.
- Les interclubs doivent rester la pièce maitresse des compétitions, les clubs doivent y faire participer le plus grand nombre possible d'équipes.

RAPPORT FINANCIER

Celui-ci est présenté par N. VIGROUX qui a assuré la gestion financière par délégation de P. VIGROUX.

Lors de la passation de la trésorerie, le 17 FEVRIER 1985, il y avait : 14 836.33 F

Les mouvements ont été les suivants :

- recettes 6 370 F
- dépenses 9 815 F

Il y a donc en caisse, à ce jour : 12 297.03 F

A l'occasion de ce bilan, N. VIGROUX fait les remarques suivantes :

- il y a eu cette année une dépense exceptionnelle : l'achat du papier
- sur le plan trésorerie,
 - . les compétitions constituant une partie des recettes du Comité, il faudrait que toutes se soldent par un excédent, sans pour autant augmenter les droits de table.
 - . le Comité a tout intérêt à développer les interclubs, qui sont la compétition la moins onéreuse.

II - DEBATS

A/ QUESTIONS FINANCIERES

1/ R. GARIMOND fait observer qu'il n'est pas nécessaire que le Comité fasse des bénéfices, l'apport constitué annuellement par les licences permettant le fonctionnement pendant l'année.

S'agissant des frais engagés par les compétitions, il pense que, toutes compétitions confondues, il faut tendre à l'équilibre recettes-dépenses (même, si, à l'intérieur, certaines compétitions sont déficitaires).

Il attire l'attention sur l'importance d'être vigilant en ce qui concerne le montant des droits de table, et relève des tarifs anormalement augmentés lors des dernières compétitions.

Cet avis est partagé par les participants.

L'Assemblée Générale conclut sur :

- l'intérêt de trouver pour les compétitions des salles gratuites (est-ce que ce ne sera pas de plus en plus difficile ?)
- l'importance de ne pas augmenter les droits de table
- l'éventualité d'étudier deux prix différents de droits de tables, soit un montant moins élevé pour les "juniors".

2/ J. SOUHAMI, en tant que trésorier du Sc. Club Catalan et en l'absence de la Présidente, demande que le Comité veuille bien envisager une aide au Sc. Club Catalan à l'occasion du déplacement de son équipe pour la finale du Championnat interclub le 23 JUIN.

Cette question entraîne un débat sur la part du budget à consacrer au soutien financier à apporter en de multiples occasions en cours d'année, à savoir, a minima :

- Championnat interclub (éventuellement à plusieurs équipes)
- Championnat de France individuel
- Championnat du Monde (notre joueur de 1ère série)
- Championnat scolaire.

.../...

Après débats, les principes suivants sont retenus :

- toutes les éventualités évoquées (et d'autres qui peuvent survenir) doivent faire l'objet d'une étude pour l'aide à apporter.
- Les décisions sur le montant de cette aide sont à prendre au coup par coup (éventuellement par le Bureau en l'absence de réunion du Conseil d'Administration).
- Lorsqu'il s'agit d'une aide individuelle à tel ou tel joueur, il appartient d'abord au Club concerné d'étudier la question. Le Président du Club s'adresse au Comité Régional si l'aide apportée par le Club ne suffit pas.
- Toute demande d'aide doit être accompagnée de justifications de dépenses et, sauf nécessité, absolue, versée après la compétition.

S'agissant de l'aide à apporter au Sc. Club Catalan pour le Championnat Interclub, l'Assemblée Générale se prononce pour une contribution financière du Comité dont le montant est fixé à 3 000 F.

B/ REMARQUES A TRANSMETTRE PAR ECRIT A LA FEDERATION

1/ Calendrier

demander avec insistance que le calendrier tienne compte des fêtes officielles (référence à la finale régionale fixée le jour de la fête des mères).

2/ Les représentants du Scrabble Club Catalan soulignent les difficultés auxquelles ils se heurtent pour le championnat interclub, les horaires ayant été fixés de Paris, sans tenir compte des clubs éloignés.

La démarche auprès de la Fédération doit viser à obtenir

- un horaire adapté quand la finale est organisée dans la région parisienne (15 H et non 14 H 30 l'après midi)
- une organisation alternativement à Paris, et l'année suivante dans une ville de province.

D'autres suggestions sont faites :

- aide financière de la part de la Fédération pour les Clubs très excentrés (comment l'attendre quand le budget est en déficit ?)
- mise en place de moyens informatiques qui évitent le regroupement des joueurs en un seul lieu.

.../...

C/ CLASSEMENT REGIONAL

La Fédération en fait une obligation.

Les modalités de classement définies il y a quelques années sont reconduite cette année, soit : retenir les 5 meilleures parties de chaque joueur (sur l'ensemble des parties retenues).

D'autres modalités peuvent être envisagées pour l'avenir.

A ce sujet, O. MADER souhaite le retour à une formule antérieure: faire jouer dans les clubs des parties pré-tirées qui servent en même temps :

- . à la finale régionale
- . au classement.

D/ DEVELOPPEMENT DU SCRABBLE SCOLAIRE

Si le rapport de l'Assemblée Générale de la Fédération met l'accent sur le développement du scrabble scolaire, la région est bien dans cet axe.

Plusieurs clubs travaillent en relation avec des établissements scolaires (Montpellier, Nimes, Carcassonne...) Tous les clubs intéressés par cette question sont invités à prendre contact avec Christian VIGROUX.

E/ ACHATS DE FOURNITURES POUR LES CLUBS

Le Comité Régional pourrait-il centraliser les commandes, pour obtenir un meilleur prix. Christian VIGROUX doit évaluer le prix de chaque catégorie de papier sur la base de la commande faite par le Comité Régional.

Le Club de Nimes mène actuellement une étude sur la question. On pourrait envisager de s'adresser à celui des deux imprimeurs (Montpellier - Nimes) qui ferait les meilleurs prix.

Chaque club aurait à communiquer ses besoins.

-oOo-

III - ELECTIONS

Conformément aux statuts, le Comité Régional se compose :

- de membres de droit, les Présidents de club,
- de membres élus : 10 à 15.

15 candidatures sont présentées et retenues par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration est donc composé comme suit :

<u>Clubs</u>	<u>Membres de droit</u>	<u>Membres élus</u>
ALES	Fernand ROUSSEL	
BAGNOLS	Odette MADER	Charles GENIEYS Claudine ROQUES
BEZIERS	R. GARIMOND	Jean-Paul BERART Béatrice MELINE
CARCASSONNE	M. Thérèse GROLEAU	
GRANDE MOTTE	Yvette AMALRIC	
LATTES	Jean POMME	
LUNEL	Denis BROTONS	Jean FERRIER
MONTPELLIER	Jean LEVY	Odette BERNADE Jacqueline BLAYE Christian VIGROUX Nicole VIGROUX Patrick VIGROUX
NARBONNE	Germain COLOMBIER	Lucienne LUBRANO
NIMES	Bernard TABUCE	Elisabeth BASSO Suzanne DOMB
PERPICNAN	Augusta BARRAU MONGIN	Michele FIGUERES Robert FIGUERES
PEZENAS	Micheline BOINEAU	
St HIPPOLYTE du FORT	Emilia GIRARD	
VAUVERT	Alice BERNET	

-oOo-

Les différents rapports ayant été approuvés,
et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 11 H 30.

La Présidente,


O. BERNADE

C A L E N D R I E R - 1 9 8 5

=====

<u>6 JANVIER</u>	Tournoi Régional de MANDELIEU
<u>20 JANVIER</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DES NON CLASSES (centres à NIMES, La GRANDE MOTTE et vraisemblablement PERPIGNAN)
<u>3 FEVRIER</u>	Tournoi National d'AVIGNON
<u>17 FEVRIER</u> <i>Samedi</i> <u>9 MARS</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS, PHASE REGIONALE, à LA GRANDE MOTTE VAUVERT
<u>17 MARS</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 3ème et 4ème SERIES (lieu non fixé).
<u>30.31 MARS</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE SCOLAIRE (lieu non fixé)
<u>28 AVRIL</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ème SERIE (lieu non fixé)
<u>5 MAI</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS 2ème DIVISION (lieu non fixé)
<u>16-19 MAI</u>	Festival International de VICHY et CHAMPIONNAT DE FRANCE par PAIRES.
<u>2 JUIN</u>	FINALE REGIONALE à PERPIGNAN.
<u>9 JUIN</u>	Tournoi Régional de DAX.
<u>23 JUIN</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS 1ère DIVISION à PARIS.
<u>14 JUILLET</u>	Tournoi National de NICE
<u>21.22 SEPTEMBRE</u>	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL, FINALE à PARIS.
<u>12 OCTOBRE</u>	JOURNEE DU SCRABBLE FRANCOPHONE
<u>20 OCTOBRE</u>	Tournoi Régional de TOULOUSE.
<u>31 OCTOBRE</u>	CHAMPIONNAT DU MONDE FRANCOPHONE à SPA en BELGIQUE (sous réserve)

--:--:--:--